

## Comprendre et maîtriser les procédures des marchés publics de travaux

<p><b>Objectifs :</b> Comprendre l'environnement réglementaire des marchés publics (maîtrise d'ouvrage, déléguée, maîtrise d'oeuvre, loi MOP, groupements, sous traitance, garanties, paiements). Maîtriser les modalités de passation et d'exécution des marchés (chronologie d'une affaire, marché, obligations, contraintes, réception, la réglementation des marchés publics 2006).</p>	<p><b>Personnes concernées</b> Architectes, responsables d'opérations, chargés d'affaires, conducteurs de travaux, chefs d'entreprise et artisans du BTP. Toute personne liée, de près ou de loin, à l'acte de construire en marchés publics.</p> <p><b>Pré requis :</b> Aucun</p>
<b>PROGRAMME</b>	
<p><b>Les intervenants d'un marché de travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les catégories de maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'ouvrage déléguée et leurs missions dans chaque catégorie, les obligations des MO, mandat, la procédure adaptée, la fonction des maîtres d'ouvrages, l'assistance à maîtrise d'ouvrage</li> </ul> <p><b>La Maîtrise d'œuvre (MOE)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La constitution de la MOE assujettis ou non à la loi MOP, la fonction du MOE, les différentes réalisations, les contrats de MOE, les responsabilités du MOE, les sanctions, la mission de base, les contrats de MOE, les procédures de passation des marchés publics de MOE</li> </ul> <p><b>Le coordonnateur SPS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le dispositif légal et réglementaire, le rôle d'un coordonnateur SPS, les catégories d'opérations, les missions et pouvoirs du coordonnateur, les obligations du MO, des entreprises et sous-traitants, le PGC, le PPSPS, le DIUO, le registre journal, le CISSCT</li> </ul> <p><b>Typologie des marchés et leur mode d'attribution</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les lots séparés, les groupements conjoints et solidaires, l'entreprise générale, les marchés de sous traitance, définition et réglementation, formalités d'acceptation et agrément, le paiement direct, sous traitance irrégulière, les garanties, les sanctions</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>PEDAGOGIE</b></p> <p><b>Le Formateur</b> Ancien professionnel du BTP</p> <p><b>Méthode pédagogique</b> Formation théorique avec échange d'expériences. Évaluation par mises en situation sur dossier de travaux réel. Mesure des progrès par sondages réguliers. Remise d'un fascicule, support de cours et de travail. A fournir : un dossier de travaux publics Des travaux individuels seront demandés pour une mise en application des contenus de la formation.</p> <p><b>Intra entreprise</b> Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p><b>Inter entreprises</b> Tarif par personne</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>3 jours</b></p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>1 550 €</b></p> <hr/> <p style="text-align: center;">Réf : BTP052</p>

### **La passation des marchés et des garanties**

- Les changements du CMP 2006, les types de marchés : simples, à bons de commande, à tranches, les accords cadres, la fixation des prix, les pièces constitutives du marché, le principe de transparence, les modes de publicité, la sélection des candidats et des offres, les procédures d'attribution des marchés, le cas de négociation possible, passation des marchés réglementés, la dématérialisation, la retenue de garanties ou cautions

### **L'exécution du marché**

- Les ordres de services, les obligations des entrepreneurs, les modifications de travaux et leurs conséquences financières, les travaux supplémentaires et leurs limites, la variation dans les prix, le droit à indemnisation, les avenants réguliers et irréguliers, la décision de poursuivre, les possibilités de résiliation de contrat, les causes d'interruption des travaux, intégration des contraintes environnementales, gestion du compte prorata

### **La réception des travaux**

- En quoi consiste la réception, les aspects juridiques et financiers, l'absence de réception, les réserves et les conditions de résolution, les effets de la réception sans réserves, les OPR, les garanties décennales, de parfait achèvement, de bon fonctionnement, le procès verbal de réception, modèle de PV de réception

### **Les conditions de règlement des marchés de travaux soumis au CMP et CCAG**

- Le cadre réglementaire, les délais de paiement, les acomptes et avances, projet de décompte, décompte général, le mémoire, le DGD, les contestations, le prix global et forfaitaire, actualisation, révision des marchés, le nantissement

### **Les recours contentieux et amiables portant sur la passation et l'exécution des marchés**

**Organisme de formation PROFORMALYS – Formations BTP partout en France**

Formation *Comprendre et maîtriser les procédures des marchés publics de travaux*  
Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : [contact@proformalys.com](mailto:contact@proformalys.com) - Fax : 01 48 74 39 98  
Toutes les formations BTP de notre organisme de formation sur [www.proformalys.com](http://www.proformalys.com)